

INSCRIPTIONS A LA SELECTION POUR L'ADMISSION EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE

- **CAPACITE D'ACCUEIL : 56 places** en cursus complet bénéficiant de la prise en charge de la Région.

11 places sont réservées aux ASHQ (agents de service hospitalier qualifiés de la fonction publique hospitalière) et aux agents de service relevant de la formation professionnelle continue (voir dossier d'inscription ASHQ/AGENT DE SERVICE)

Attention : le nombre définitif de places disponibles à l'entrée en formation peut évoluer en fonction des reports de sélection de l'année précédente.

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 24 FEVRIER 2022 AU 10 JUIN 2022

ATTENTION VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT

1. EFFECTUER UNE PREINSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET SUIVANT :

<http://extranet.ifsilablancarde.com/myconcours/>

ATTENTION : LA PRE-INSCRIPTION NE VAUT PAS L'INSCRIPTION DEFINITIVE

2. TELECHARGER ET IMPRIMER LE DOSSIER D'INSCRIPTION AVANT LE 10 JUIN 2022

Après constitution, LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ETRE DEPOSE DANS UNE ENVELOPPE

A L'IFSI BLANCARDE (tous les jours de 8h00 à 16h00, ou ENVOYE AU SECRETARIAT

par courrier (en un seul envoi), à l'adresse suivante :

IFSI DE LA BLANCARDE – 59 rue Peyssonnel – CS 80402 – 13331 MARSEILLE CEDEX 03

**TOUT DOSSIER QUI N'AURA PAS FAIT L'OBJET D'UNE PREINSCRIPTION SUR LE SITE MYCONCOURS
SERA REJETE (les captures d'écran ou leurs impressions ne sont pas acceptées)**

La conformité des pièces et la complétude du dossier sont les premiers critères d'évaluation.

Tous les dossiers doivent être parvenus à l'IFSI Blancarde au plus tard le **10 JUIN 2022**
(à 23H 59 cachet de la poste faisant foi).

PASSÉ CE DELAI AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ

DEPÔT DES DOSSIERS : TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI

DE 08H00 A 16H00 (SANS RENDEZ-VOUS)

DATES IMPORTANTES

- **ENTRETIENS : A PARTIR DU 24 MARS 2022**
- **RESULTATS D'ADMISSION : VENDREDI 8 JUILLET 2022 A 14H30**
- **RENTREE SCOLAIRE : JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022**

ATTENTION UN PASS SANITAIRE EST EXIGE POUR L'ENTRETIEN

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour être admis à suivre la formation d'Aide-Soignant(e), le candidat doit :

- **Etre âgé de 17 ans au minimum à la date d'entrée en formation**
- **Etre reçu à l'épreuve de sélection organisée par l'IFAS**
- Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
- Aucun diplôme n'est requis pour se présenter à l'épreuve de sélection

Le directeur de l'institut met en place, après leur admission, des parcours individualisés pour les élèves ayant déjà acquis un ou plusieurs blocs de compétences communs à la certification d'aide-soignant ou lorsque leur parcours antérieur leur permet de bénéficier d'un allègement de formation.

EPREUVE DE SELECTION

Arrêtés du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, du **30 décembre 2020** relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19, du **5 février 2021** relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, du **12 avril 2021** portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :

La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

ATTENTION : Les convocations seront envoyées par mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.

Elles seront également consultables en ligne, pour les personnes ayant données l'autorisation d'affichage des données.

Afin de ne pas manquer votre date de convocation pour votre entretien, **il vous appartient de consulter régulièrement vos mails et notre site : www.ifsilablancarde.com**.

Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service: « Justifiant d'un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes; Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Attention !! la sélection pourra être aménagée selon les conditions sanitaires en fonction des directives ministérielles.

RESULTAT D'ADMISSION

AFFICHAGE DES RESULTATS A L'IFAS ET SUR LE SITE INTERNET DE L'IFAS : www.ifsilablancarde.com

LE 08 JUILLET 2022 A 14H30

A l'issue de l'épreuve d'admission et au vu de la note obtenue à cette épreuve, le jury établit la liste de classement. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire. Si, dans les 7 jours ouvrés suivant l'affichage, un candidat classé sur la liste principale ou sur la liste complémentaire n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste complémentaire et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur cette dernière liste.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La gratuité de la formation aide-soignant(e) est applicable à la totalité du public **non-salarié**.

Pour le public salarié, l'employeur prend en charge le coût de la formation aide-soignant(e).

Fournir l'attestation de prise en charge de l'employeur au moment de la confirmation d'inscription.

- Le coût de la formation correspond au coût pédagogique selon votre diplôme.
Somme dont vous devrez vous acquitter obligatoirement par chèque, à l'ordre de l'IFSI LA BLANCARDE, **au moment du dépôt de dossier d'entrée en formation et encaissable le jour de la rentrée.** (Possibilité de paiement en 3 fois, les mensualités seront définies avec le service financier)

Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.

Pour toutes demandes de devis merci de contacter le service comptabilité : compta@ifsilablancarde.com

IMPORTANT :

Toutes les démarches en vue de l'obtention d'une prise en charge financière doivent être effectuées avant la date d'entrée en formation.

La notification de prise en charge partielle ou totale devra être jointe au dossier d'inscription pour l'entrée en formation aide-soignant(e).

En l'absence de cette attestation de prise en charge, l'intégralité de la somme due vous sera réclamée.

CONSTITUTION DU DOSSIER : LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- **1 fiche d'inscription** téléchargée par le candidat sur le site : <http://extranet.ifsilablancarde.com/myconcours/> dûment complétée et signée.
- **1 photo d'identité** récente à insérer sur la fiche d'inscription.
- **1 photocopie d'une pièce d'identité recto/verso, en cours de validité**, (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ; La durée de validité des CNI délivrées à compter du 02/01/2004 **aux personnes majeures est prolongée de 5 ans**. Cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valable 10 ans. Décret du 20 décembre 2013.)
- **Un curriculum vitae.**
- **Une lettre de motivation manuscrite.**
- **Un document manuscrit** relatant au choix du candidat :
 - soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.

Ce document n'excèdera pas deux pages.

ATTENTION : Le respect des consignes est un élément essentiel de la sélection.

- **La copie** des originaux des diplômes ou titre traduits en français ou le cas échéant la copie des relevés des résultats, et les bulletins scolaires de la dernière année de formation.
- **Attestation(s)** de travail avec appréciation(s) employeur(s).
- **Pour les ressortissants étrangers**, un titre de séjour **valide** pour l'entrée en formation. Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leur parcours professionnel, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au **niveau B2** du cadre européen commun de référence pour les langues

du Conseil de l'Europe. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral. »

- **Tout autre justificatif** valorisant un engagement ou une expérience professionnelle (associative, sportive, ...).
- **Attestation** de suivi de préparation à la sélection d'aide-soignante (s'il y a lieu).
- **La copie du titre ou diplôme** permettant de se présenter à la dispense de formation (DEAS/DEAES/DEAMP/DEAVS ou MC) ainsi que la copie du dossier scolaire et les appréciations de stage.

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR LES AGENTS DE SERVICES :

- **Attestations justifiant à la fois du suivi de la formation** continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'au moins six mois en équivalent temps plein,

OU

- **Attestation justifiant d'une ancienneté** d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Aucune information ne sera communiquée concernant la conformité et la complétude du dossier.

Tout dossier ne satisfaisant pas aux conditions nécessaires ne sera pas retenu.

RENTREE SCOLAIRE : JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022

Durée de la formation : **44 semaines.**

L'admission définitive est subordonnée à la production d'un dossier médical et administratif complet au plus tard le jour de la rentrée scolaire.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES ELEVE AIDE - SOIGNANT	<ul style="list-style-type: none">▪ DIPHTERIE-TETANOS-POLIOMYELITE (DT Polio)▪ HEPATITE VIRALE B▪ COVID 19 <p>Ces vaccinations seront exigées en cas d'entrée en IFAS. <u>Merci de vous en préoccuper dès à présent.</u></p>
--	--

PROCEDURE PRE-INSCRIPTION EN LIGNE A LA SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE

PREINSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET SUIVANT : <http://extranet.ifsilablancarde.com/myconcours>

Après constitution, LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ETRE DEPOSE DANS UNE ENVELOPPE
A L'IFAS LA BLANCARDE (tous les jours de 8h00 à 16h00, ou ENVOYE AU SECRETARIAT
par courrier (en un seul envoi), à l'adresse suivante :
IFSI DE LA BLANCARDE – 59 rue Peyssonnel – CS 80402 – 13331 MARSEILLE CEDEX 03
AVANT LE 10 JUIN 2022

1. Cliquez sur la flèche à droite pour afficher la liste des préinscriptions et choisir la sélection dans laquelle vous voulez vous inscrire et Cliquez sur **Ouvert**

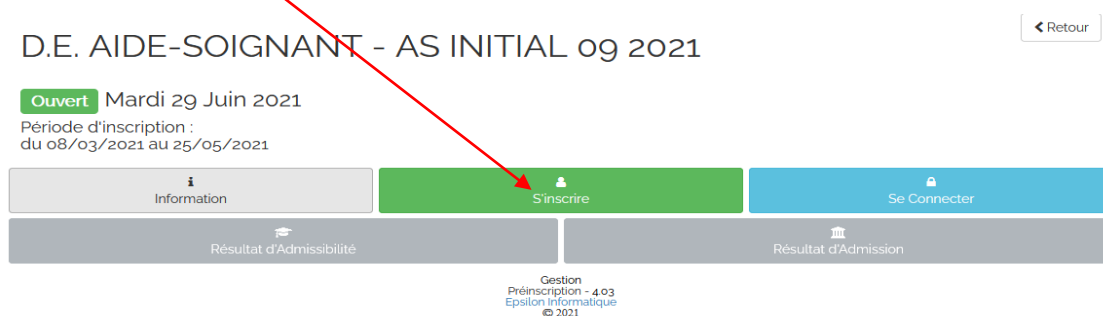


D.E. AIDE-SOIGNANT
Il y a actuellement 2 préinscriptions pour cette formation.
Cliquez sur la flèche à droite pour afficher la liste des préinscriptions.

Ouvert AS 2021 - APPRENTISSAGE
19 Novembre 2021
Période d'inscription : 30/08/2021 au 08/10/2021

Ouvert AS 2021 INITIALE
19 Novembre 2021
Période d'inscription : 30/08/2021 au 08/10/2021

2. Cliquer sur « S'inscrire »



D.E. AIDE-SOIGNANT - AS INITIAL 09 2021 Retour

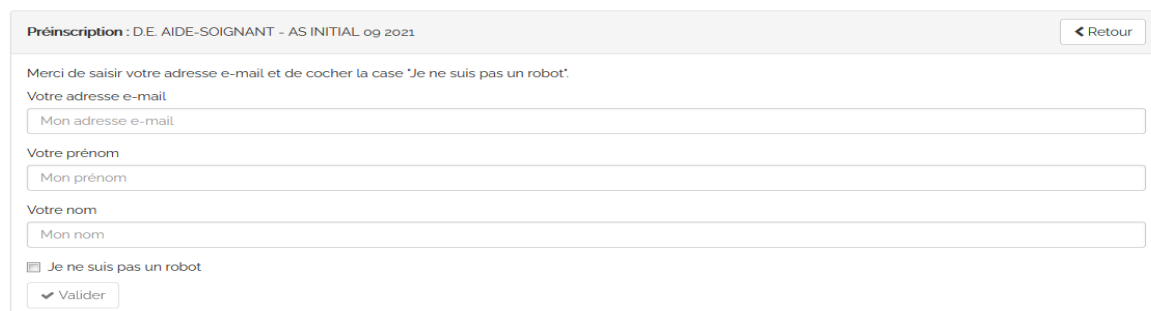
Ouvert Mardi 29 Juin 2021
Période d'inscription :
du 08/03/2021 au 25/05/2021

Information **S'inscrire** Se Connecter

Résultat d'Admissibilité Résultat d'Admission

Gestion Préinscription - 403
Epsilon Informatique
© 2021

• **Compléter les champs ci-dessous pour recevoir par mail votre lien pour créer votre mot de passe**



Préinscription : D.E. AIDE-SOIGNANT - AS INITIAL 09 2021 Retour

Merci de saisir votre adresse e-mail et de cocher la case 'Je ne suis pas un robot'.

Votre adresse e-mail
Mon adresse e-mail

Votre prénom
Mon prénom

Votre nom
Mon nom

Je ne suis pas un robot

- Consulter votre boîte mail afin de **créer votre mot de passe**

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre en majuscules et minuscule et un chiffre.

Votre nouveau mot de passe *

Répéter votre nouveau mot de passe *

- Après avoir créé le mot de passe, cliquer sur « Se Connecter » pour saisir tous les renseignements de votre dossier :

D.E. AIDE-SOIGNANT - AS INITIAL 09 2021

Ouvert Mardi 29 Juin 2021
Période d'inscription : du 08/03/2021 au 25/05/2021

Information

Résultat d'Admissibilité Résultat d'Admission

Gestion
Préinscription - 4.03
Epsilon Informatique
© 2021

- Renseigner tous les champs

A NOTER : Dans la rubrique Titre d'inscription ⇒ Catégorie :
renseigner DROIT COMMUN
ou Agent de Service Hospitalier (s'il y a lieu)

Attention aux menus déroulants

Coordonnées

Civilité * : Mme

Nom * : BLANCARDE

Prénom * : Exemple

Nom d'usage :

Autre Prénom :

Date de Naissance * :

Département :

Lieu de Naissance :

Informations

Situation de famille :

Nb d'enfant :

Nationalité * : Française

Email * :

Téléphone :

Tél. portable * :

Titre d'inscription

Catégorie * : Droit Commun

Dispense admissibilité : Titulaire diplôme homologué au minimum niveau IV

Diplôme * : **Titulaire diplôme homologué au minimum niveau IV**

Série : Titulaire diplôme étranger permettant l'accès à l'université

Précision : Etudiant ayant effectué une 1^{re} année d'étude à un DEI

Adresse de candidat

Adresse * :

Adresse (suite) :

Code Postal * :

Ville * :

- Une fois tous les champs saisis, Cliquer sur Enregistrer

J'autorise le service organisateur du concours à publier mes nom et prénom sur Internet dans le cadre de la diffusion des résultats *

Oui Non

Gestion
Préinscription - 4.03
Epsilon Informatique
© 2021

- VOUS DEVEZ IMPRIMER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION : « Cliquer ICI pour télécharger et imprimer le dossier »

Téléchargement du dossier : D.E. AIDE-SOIGNANT - AS INITIAL 09 2021

La saisie de vos données sur Internet ne constitue pas une inscription définitive à la sélection.

Vous DEVEZ :

1. IMPRIMER au format A4 (et non en recto/verso) le dossier de préinscription
2. COMPLETER le dossier de préinscription : engagement, signature, pièces justificatives à joindre
3. RENVoyer PAR VOIE POSTALE le dossier de préinscription COMPLET avant la date de clôture des inscriptions (cachet de La Poste faisant foi)

L'Institut ne validera votre inscription qu'après vérification de votre dossier.

Gestion
Préinscription - 4.03
Epsilon Informatique
© 2021